

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2019

Présent-e-s : Jonas Tarazi, Rafaël Boudjkhi, Luca Perrig, Piera Dell'Ambrogio, Alexia Bonelli
et Hélène Widmann;

PV : Hélène Widmann et Alexia Bonelli.

18h15 Gli Alterati

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Venise
David et Angelina*

Dans le but d'approfondir le séminaire « La Musique à Venise » enseigné en musicologie au semestre d'automne 2019, l'association *Gli Alterati* souhaite organiser un voyage d'études à Venise. Le but de ce voyage est de visiter des hauts lieux ayant façonné l'histoire de la musique occidentale, de l'époque baroque à nos jours. Grâce à diverses visites culturelles, les étudiant.e.x.s en musicologie pourront concrétiser des concepts abstraits, notamment à travers la découverte de plusieurs manuscrits musicaux et autres documents peu accessibles en temps normal.

La demande comprend les frais liés au transport en train (CHF274.-/personne), aux visites culturelles (CHF103.-/personne) et pour l'hébergement (CHF374.-/personne) pour 6 personnes.

La demande de subvention s'élève à CHF 1'200.-, soit CHF200.-/personne.

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.
L'unité de musicologie subventionne la moitié des frais occasionnés par le voyage.**

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

18h30 Gli Alterati

*Demande de subvention pour le concert de l'Avent du chœur Gli Alterati
David et Angelina*

Le chœur *Gli Alterati*, de l'association universitaire du même nom, organise son premier concert de l'année académique 2019-2020. Celui-là a pour but de faire découvrir le répertoire de la musique polyphonique, et de dénicher des morceaux peu connus et pourtant trop beaux pour ne pas être chanté. Le thème de cette année est la *diversité* : le programme englobe non seulement des voix mais également des instruments (tels que l'orgue ou le violon) et parcourt un large éventail de l'histoire de la musique (allant du 15^{ème} au 20^{ème} siècles).

La demande comprend les frais pour : impression des partitions (CHF83,20), communication (CHF48,50) et apéritif (CHF100.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 232.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

18h45 AIESEC

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Fiesch
Romane, India et Michel*

Afin de clarifier le budget de sa demande de subvention soumise à la séance du 26 septembre, l'association se représente devant la Commission.

La nouvelle demande comprend les frais : de transport (env. CHF 9.-/personne) ainsi que de logement sur place (CHF63.-/personne).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'247.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 2'164.-, soit au 2/3 du budget total pouvant être financé par la CGTF.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

19h00 CUAE

*Demande de subvention pour un cycle de débats avec KAM'AF
Landry et Andreu*

La CUAE marraine l'association KAM'AF pour l'organisation d'un cycle de débats autour de différentes thématiques liées au continent africain, telles que le colorisme ou l'appropriation culturelle. La participation des étudiant.e.x.s et des personnes extérieures à l'Université lors de ces débats est un enjeu clé pour l'association, et ce notamment dans le but d'encourager le dialogue au sein des différentes communautés. Par conséquent, les débats seront organisés en diverses séances hebdomadaires et les sujets auront été préalablement choisis par les participant.e.x.s elleux-même.

La demande comprend une partie des frais d'apéritifs (CHF30.- / événement) et d'impressions (CHF 16,80 / événement) pour huit séances.

La demande de subvention s'élève à CHF 375.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h15 CUAE, ACIL

*Demande de subvention pour le spectacle « Les Silencieuses »
Andreu*

Dans le sillage de la grève féministe du 14 juin passé et dans une volonté de continuer à faire vivre cette lutte, la CUAE, conjointement avec l'ACIL et l'AEL, ont invité le spectacle *Les Silencieuses* à se produire à l'Université. L'inspiration principale de ce dernier provient de rares textes de femmes parlant du plaisir féminin, entre le Moyen Âge et l'époque moderne. Il s'agit de mettre en lumière les divers facteurs sociaux, politiques et culturels déterminants qui ont contribué à cette mise en sourdine des voix féminines.

La demande comprend : les frais de communication (CHF740.-) et d'apéritif (CHF200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 940.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

19h50 ELSA

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Madrid
Joao et Milena*

Comme chaque année, l'ELSA organise son traditionnel voyage d'études qui, cette fois-ci, aura lieu à Madrid. À travers diverses activités culturelles madrilènes, l'association souhaite montrer aux étudiant.e.x.s en droit que le *droit* est une branche mondiale et variée. Concrètement, les participant.e.x.s pourront, par exemple, visiter une partie du Cortes Generales (autrement dit le Parlement espagnol), là où l'activité législative est en développement constant, ainsi que rencontrer le groupe ELSA Madrid.

La demande comprend le transport en avion (CHF71.-/personne), les transports publics sur place (CHF50.-/personne), le logement (CHF135.-/personnes) ainsi que diverses visites (CHF70.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 3'125.-, soit 325.- pour 25 personnes.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de 4'125.-.
L'augmentation du montant attribué est liée à la hausse du prix du billet d'avion et l'actualisation du devis correspondants (CHF110.- / personne). De plus, la lettre de refus ou d'acceptation d'une potentielle aide financière de la part de la faculté de droit pour ce voyage d'études est toujours en attente. Exceptionnellement, la CGTF entre quand même en matière au sujet de cette subvention.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition de la lettre de la Faculté de droit.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

20h05 MEG

*Demande de subvention pour un voyage d'études à Casablanca
Sandra, Benoît et Ella*

Le MEG, avec le soutien du Département de Géographie et Environnement, organise un voyage d'études à Casablanca en avril 2020. Ce voyage a comme objectif de former les étudiant.e.x.s en géographie aux méthodologies de terrain et de mettre en pratique les méthodes de la géographie en abordant la ville à travers des approches culturelles, urbaines et politiques. La thématique du voyage porte sur le *patrimoine*.

La demande comprend les frais de transport (CHF412.-/personne), de logement (CHF87.-/personne) et des diverses activités culturelles (CHF30.-/personne).

La demande de subvention s'élève à CHF 7'000.-, soit 200.-/personne pour 35 personnes.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.
Le département participe financièrement au voyage.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **La reddition des devis manquants.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h20 Fréquence Banane

Demande de subvention pour les frais de diffusion de la radio

Gaël

L'association Fréquence Banane de l'UNIGE a pour but de former les étudiant.e.x.s de l'Université au monde radiophonique et journalistique à travers une formation à la fois théorique et pratique. Pour se faire, l'association a créé une « antenne genevoise » de la radio estudiantine Fréquence banane née à Lausanne en 1993. Diffusée 24h/24, 7j/7 en DAB+, la radio se positionne comme une véritable plateforme de communication pour les étudiant.e.x.s. Comme chaque année, l'association demande une aide financière auprès de la CGTF afin de financer la diffusion de sa radio.

La demande comprend les frais de : diffusion DAB+ (CHF7'135.-), droits d'auteur-ices payés à la SUISA (CHF841.-), la diffusion en FM (CHF1'250.-) ainsi que l'assurance RC et ménage (CHF550.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 9'785.-

Décision : **La subvention est accordée à hauteur demandée.**
Dû à l'augmentation des frais liés au DAB+, l'association nous informe que le contrat avec Digris, fournisseur du réseau DAB+, a été résilié pour l'année prochaine. Le montant élevé de cette subvention est alors exceptionnel.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h35 Ma Ville Jardin

Demande de subvention pour un événement sportif et écologique

Hélène

Ma Ville Jardin souhaite organiser des actions éco-sportives (plogging et marche contre les mégots) en novembre 2019, dans le cadre des courses d'escalade. L'association défend un comportement et un mode de vie écologiquement et socialement durables, car la propreté de la ville n'est pas simplement un résultat d'exigences d'hygiène et d'assainissement, mais aussi un aspect important de la vie quotidienne, contribuant à la sécurité sociale, économique et à l'impact environnemental.

La demande comprend les frais de : ~~communication (CHF3'210.-), apéritif (CHF200.- x 3), location du Par des Bastions [3 jours] (CHF390.-), location du matériel des manifestations (CHF359,66), électricité (CHF250.-), location du Sustainabus (CHF900.-) et location matériel audio visuel (CHF880.-).~~

La demande de subvention s'élève à CHF 6'589.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 1'600.-, soit 1'000.- pour les impressions et CHF 600.- pour les apéritifs.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

20h50 Divers

Demande d'amnistie

L'ADEPEF demande une amnistie comptable pour ses comptes 2017-2018. Après avoir eu beaucoup de difficultés à entrer en contact avec les ancien.ne.x.s membres responsables de la comptabilité, l'association ne peut retrouver les pièces comptables manquantes au sein de ses comptes 2017-2018. Le nouveau comité de l'association se trouve dans une impasse et, pour ne pas en subir les conséquences plus longtemps, demande une amnistie comptable auprès de la Commission.

Décision : Etant donné les efforts du nouveau comité, la Commission accepte la demande d'amnistie de l'ADEFEP. En accord avec la pratique de la CGTF, l'association ne touchera pas sa subvention ordinaire 2018-2019 (sur la base de ses comptes 2017-2018 qui n'ont pu être restitués en conformité avec le Règlement CGTF).

La séance se termine à 21h30

La prochaine séance de la Commission est fixée au **28 novembre 2019.**

PV fait à Genève le 28 octobre 2019 par Alexia Bonelli et Hélène Widmann.